

COMPTE RENDU
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 8 JUILLET 2016

Le onze mars deux mille seize à 20h00, le conseil municipal de Labergement-Ste-Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Nicole THOMET, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Philippe PAILLARD, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Joël LORIN, Mr Emmanuel FERCOT,

Etaient absents excusés : Mme Céline JEANNOT, qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Florent ROBBE, Mr Pascal REGARD qui a donné procuration à Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Didier PREVALET qui a donné procuration à Mr Joël LORIN.

Etaient absentes : Mme Virginie CUENIN, Mme Caroline JEANNINGROS.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du conseil municipal du 2 Juin 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Décision du maire :

Le Maire fait part des différentes ventes sur lesquelles la commune n'a pas usé de son droit de préemption.

3 Aménagement d'un trottoir rue de Lausanne, demande de subventions :

Une demande de subventions sera effectuée pour l'aménagement de trottoirs rue de Lausanne. Unanimité.

4a Décision Modificative : Budget Général :

Le conseil municipal approuve la décision modificative correspondant à un mouvement de crédit de 500 €.

Unanimité

4b. Décision Modificative : Virements de crédits au budget Eau :

Suite à des travaux (changement des pompes) le Conseil Municipal approuve la décision modificative faisant état d'un mouvement de crédit de 5000 € dans le budget Eau.

Unanimité.

5. Dissimulation des réseaux Orange :

Il y a lieu de signer deux conventions avec Orange pour l'enfouissement des lignes Orange rue de Mouthe, rue du Lac et rue des Prés.

Unanimité

6. Demande d'achat d'un appartement :

Une demande d'achat d'un appartement situé dans le bâtiment Horizon a été adressée en mairie.

Une estimation du bien sera demandée.

La décision est reportée à une date ultérieure.

7. Facturation des interventions des employés techniques à l'Espace les Vallières :

Le règlement sera modifié afin de permettre la facturation des heures non justifiées lors des locations (visites supplémentaires, ménage incorrect...).

Unanimité

8. Vente de terrain :

Un projet de bâtiment collectif (13 logements) nécessite l'acquisition d'une surface communale d'environ 70 m² (à proximité de l'ancienne salle des fêtes).

Mr PAILLARD ne prend pas part au vote.

9 voix POUR.

9. Budget Eau : Coût du Personnel :

Une erreur s'était glissée dans la délibération prise pour permettre le versement des frais de gestion de l'eau au budget Général. La délibération sera reformulée.

Unanimité

10. Annulation factures Eau :

19 € ont été facturés à deux reprises par erreur à un administré.

Le Conseil accepte à l'unanimité le remboursement de ces sommes.

11. Location de l'aire de camping-cars :

Les gérants du camping demandent la gestion de l'aire des camping-cars.

Le Conseil donne un accord de principe sous certaines conditions : signature d'une convention et paiement d'une redevance.

Cette gestion précaire ne pourra commencer qu'en 2017.

Unanimité.

12. Convention avec la CAF :

Il y a lieu d'autoriser le Maire à signer une convention avec la CAF pour le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (aide financière du périscolaire).

Unanimité

13. Questions diverses :

- Démission de Mme Florence RABILLAUD : Mme RABILLAUD a fait part de sa démission du Conseil Municipal pour des raisons familiales. Le Conseil la remercie vivement pour son implication dans les différentes délégations qu'elle assurait.
- Travaux voirie : Des dossiers de demande de subvention ont été envoyés pour les travaux de la rue des Prés, Impasse de Lausanne, chemin de la Cité.
- Licence d'entrepreneur : une réunion a eu lieu avec la Communauté de Communes afin de finaliser l'embauche d'un régisseur (prestataire), ce qui permettra l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles, obligatoire au delà de 6 spectacles organisés dans la salle.
- Travaux le long de la rue de Mouthe : Un tronçon de trottoir a été aménagé rue de Mouthe et un muret édifié pour soutenir le talus. Il y a lieu de poser une rambarde pour sécuriser le lieu. Un devis est parvenu en mairie. D'autres entreprises seront consultées.
- SIEL : Effacement en cours des réseaux électriques et dépose de poteaux rue de Mouthe et rue du Lac.
- Comptes Rendus de réunions : St Théodule, Office de Tourisme, Loi NOTRE, Syndicat Mixte des Deux Lacs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.